

**COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
ASSEMBLÉE COMMUNE**

**Exercice 1956 - 1957
Session ordinaire (Seconde partie)**

Rapport

fait au nom de la

**Commission des investissements, des questions financières
et du développement de la production**

sur

**la mission d'étude et d'information effectuée par la Commission
du 14 au 19 janvier 1957 dans les régions périphériques de la
République Fédérale d'Allemagne**

par

**M. A. ARMENGAUD
rapporteur**

JUIN 1957

**COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
DU CHARBON ET DE L'ACIER
ASSEMBLÉE COMMUNE**

E x e r c i c e 1 9 5 6 - 1 9 5 7
Session ordinaire (Seconde partie)

Rapport

fait au nom de la

**Commission des investissements, des questions financières
et du développement de la production**

sur

**la mission d'étude et d'information effectuée par la Commission
du 14 au 19 janvier 1957 dans les régions périphériques de la
République Fédérale d'Allemagne**

par

M. A. ARMENGAUD
rapporteur

JUIN 1957

La Commission des investissements, des questions financières et du développement de la production, exerçant conformément à l'article 37, par. 4, du Règlement, les pouvoirs conférés à l'Assemblée en vertu du Traité a effectué une mission d'étude et d'information dans les régions périphériques de la République fédérale d'Allemagne, du 14 au 19 janvier 1957, consacrée aux problèmes particuliers de l'industrie charbonnière et sidérurgique de ces régions.

Au cours de la mission d'étude et d'information, considérée comme une session de **travail continue** de la Commission, celle-ci a visité des usines sidérurgiques et des charbonnages en Basse-Saxe, ainsi que des entreprises sidérurgiques du Haut-Palatinat (Bavière). A cette occasion, elle a pris contact avec des représentants des pouvoirs publics, des directions des entreprises et des travailleurs.

Ont pris part à cette mission d'étude:

MM. J. SCHONE, Président de la Commission,

W. POHLE, Vice-Président

A. ARMENGAUD

A. DE BLOCK

H. DEIST

W. DOLLINGER

P.J. KAPTEYN

G. KREYSSIG, suppléant M. FOHRMANN

F. de MENTHON

A. MUTTER

W. SABASS

W. SCHEEL

E. VANRULLEN

M. André ARMENGAUD a été désigné comme rapporteur.

Le présent rapport a été adopté le 5 juin 1957.

Etaient présent:

MM. J. SCHONE, Président
A. ARMENGAUD, Rapporteur
A. DE BLOCK
P. DE SMET
P.J. KAPTEYN
G. KREYSSIG, suppléant M. DEIST
F. LOSCH
F. de MENTHON
N. MARGUE, suppléant M. BATTISTA
A. MUTTER
G.M. NEDERHORST, suppléant M. FOHRMANN
W. SABASS
E. VANRULLEN

SOMMAIRE

I. Introduction	5
II. Problèmes politique et économiques se posant dans les régions périphériques	7
A. Observations générales	7
B. Cas des entreprises charbonnières et sidérurgiques des régions frontalières	12
III. Les entreprises visitées	16
a) Hüttenwerke Ilsede Peine	16
b) Hüttenwerke Salzgitter AG. Erzbergbau Salzgitter AG.	18
c) Gewerkschaft Konrad	22
d) Rennanlage Salzgitter-Ruhr	22
e) Braunschweigische Kohlen-Bergwerke à Helmstedt ...	23
f) Maximilanshütte AG. à Sulzbach-Rosenberg	23
g) Luitpoldhütte AG. à Amberg	26
IV. Résultats et conclusion	29
Appréciation général des entreprises visitées	29
Tarifs de transport	31
Aide financière	36

RAPPORT

de M. André ARMENGAUD

sur

la mission d'étude et d'information effectuée par la Commission des Investissements, des questions financières et du développement de la production, du 14 au 19 janvier 1957, dans les régions périphériques de la République fédérale d'Allemagne.

I. Introduction

1. Au cours de sa réunion du 4 octobre 1956, votre Commission a examiné les conditions d'investissement et de production des entreprises allemandes situées dans ce qu'on appelle les territoires périphériques, c'est-à-dire la région qui s'étend le long du rideau de fer dans la partie orientale de la République fédérale d'Allemagne. L'obtention par une entreprises située dans cette région (Ilsede Peine) d'un crédit sur l'emprunt de 50 millions de francs suisses contracté en Suisse, était à l'origine de cet examen. Votre Commission avait par ailleurs été informée de l'application industrielle de techniques nouvelles diverses permettant d'économiser le coke et la ferraille dans plusieurs entreprises sidérurgiques de ces mêmes régions.

Pour compléter son information, elle décidait un voyage d'étude que le Bureau de l'Assemblée Commune a autorisé conformément au 4ème alinéa de l'article 37 du Règlement.

2. Pour préparer cette mission d'étude, des contacts ont été pris avec les administrations et les organismes compétents: notamment avec le Ministère des Affaires Etrangères, le Ministère de l'Economie et le Ministère des Transports de la Répu-

blique fédérale, le Gouvernement du Land de Basse-Saxe, le Gouvernement bavarois, les entreprises dont la visite était projetée, la "Wirtschaftsvereinigung Eisen und Stahlindustrie" et le "Deutscher Gewerkschaftsbund" (fédération des syndicats ouvriers).

Votre Commission tient à signaler que tous ces organismes ont largement contribué à la préparation de la mission d'étude et d'information.

En outre, une note préparatoire (doc. AC 2794) a été remise aux membres participants avant le début de la mission.

3. La mission d'étude et d'information a commencé le lundi 14 janvier 1957. La Commission a été reçue à Hanovre au nom du Gouvernement du Land de Basse-Saxe par le Ministre de l'Economie. A l'issue de cette réception, elle a visité les installations et les mines ~~de fer des aciéries de~~ Ilsede-Peine.

Le mardi 15 janvier, elle s'est rendue dans les mines de la S.A. Erzbergbau Salzgitter et a visité les installations de la S.A. Aciéries de Salzgitter.

Le mercredi 16 janvier, la Commission a visité les installations des Braunschweigische Kohlebergwerke Helmstedt. L'après-midi une réunion a été consacrée à l'examen des résultats des visites faites dans les entreprises de la Basse-Saxe. Le soir, la Commission a été reçue par le Premier Ministre de Basse-Saxe.

Le jeudi 17 janvier, la Commission s'est rendue dans les installations de la S.A. Luitpoldhütte à Amberg (Haut Palatinat). Le même jour elle a été reçue au nom du Gouvernement de Bavière par le Ministre de l'Economie.

Le vendredi 18 janvier, la Commission a visité les installations de la S.A. Eisenwerkgesellschaft Maxhütte à Sulzbach Rosenberg et Haidhof.

Enfin, le samedi 19 janvier, la deuxième partie de la mission d'étude dans le nord-est de la Bavière s'est achevée par une séance de travail à Nuremberg.

4. La Commission tient à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la préparation et à l'organisation de la mission d'étude et notamment les membres des conseils d'administration et des conseils de direction des entreprises visitées. Leur bon accueil et leur esprit coopératif ont contribué au succès de cette mission d'étude et d'information.

II. Problèmes politiques et économiques se posant dans les régions périphériques

A. Observations générales

5. Nous reprendrons ici dans une large mesure, les renseignements fournis par le document AC 2794 complétés par les précisions recueillies au cours de notre mission.

La frontière qui sépare la République fédérale d'Allemagne de la zone d'occupation soviétique et des territoires sous administration polono-soviétique, s'étend le long des Länder de Sleswig-Holstein, de Basse-Saxe, de Hesse et de Bavière, sur une longueur approximative de 1.500 kilomètres.

Jusqu'en 1948, les échanges entre la zone d'occupation orientale et les zones d'occupation occidentales s'effectuaient à peu près normalement dans des conditions assez voisines de celles auxquelles s'opéraient les échanges entre les zones d'occupation occidentales, échanges à vrai dire

relativement réduits dans une économie encore bouleversée par la guerre.

L'unité économique de l'Allemagne, dont le principe avait été maintenu lors des accords quadripartites de 1945, ne put cependant résister aux difficultés qui s'élevèrent entre les alliés occidentaux et la Russie, difficultés qui atteignirent leur point culminant lors de la réforme monétaire de juin 1948. En particulier, l'U.R.S.S., opposée à cette dernière, réagit par le blocus de Berlin et le verrouillage de la ligne de démarcation séparant les trois zones occidentales de la zone orientale.

Du fait de l'évolution politique cette ligne gardait le caractère économique d'une véritable frontière, alors qu'au contraire toute entrave à la circulation des marchandises ou des capitaux disparaissait entre les anciennes zones alliées dans lesquelles la réforme monétaire avait d'ailleurs entraîné une soudaine et remarquable reprise d'activité.

6. Il en est découlé une sensible modification des rapports économiques entre les parties orientales et occidentales d'une même région centrale de l'Allemagne tant par comparaison avec la situation d'avant-guerre qu'avec celle qu'on tendait péniblement à reconstituer à la suite des destructions de 1945.

Aussi, les approvisionnements traditionnels des industries d'Allemagne centrale, notamment de Basse-Saxe et du Haut-Palatinat, provenant de la zone orientale, devenaient de plus en plus difficiles, sinon impossibles, à obtenir malgré les accords commerciaux entre l'Allemagne occidentale et l'Allemagne orientale.

En ce qui concerne les sphères d'influence commerciale, les usines d'Allemagne occidentale situées au voisinage de la frontière zonale ont vu disparaître une importante partie de leurs débouchés. Notamment les usines sidérurgiques de cette région, qui vendaient environ 40 à 50 % de leur production au-delà de cette frontière, ont dû se tourner vers une autre clientèle. Deux phénomènes ont cependant réduit les difficultés

qui a priori découlaient de cette situation: d'une part, une évolution favorable de la conjoncture économique internationale, dont le Gouvernement Fédéral sut tirer parti; d'autre part, la volonté de l'industrie mécanique et électrique allemande de reprendre au plus vite son rang sur le marché international. Il s'ensuivit un développement, parfois considérable, des industries de transformation existantes, et l'installation d'unités nouvelles et très modernes de production par des firmes dont l'activité principale dépendait autrefois d'usines situées dans la partie orientale de l'Allemagne.

Des enquêtes minutieuses permettraient de chiffrer assez exactement les facteurs économiques que nous venons d'évoquer, mais il ne s'agit pas seulement de comparer des éléments commerciaux et comptables.

Il existait évidemment depuis longtemps entre régions situées de part et d'autre de la frontière zonale, une étroite interdépendance du point de vue des distributions d'eau, de gaz et d'électricité. La séparation des zones a ainsi compliqué, quand elle n'a pas interrompu subitement, les échanges d'énergie, l'alimentation en eau. Elle a aussi coupé de nombreuses voies de communication: 157 routes, des centaines de chemins carrossables, 36 lignes de chemin de fer. Des ouvriers, des cultivateurs, des enfants et des jeunes gens ont dû renoncer à gagner qui leurs ateliers, qui leurs champs, qui leurs écoles ou leurs centres d'apprentissage.

7. Le problème des réfugiés d'Allemagne orientale a, de son côté, pesé sur la situation des entreprises de Basse-Saxe et de Bavière. En effet, au début, la majeure partie des 12 millions de réfugiés et d'expulsés a été accueillie dans les régions frontalières. Le Gouvernement fédéral s'est efforcé

de faciliter à ces réfugiés l'installation dans d'autres régions où leur situation serait moins précaire, mais ils constituent encore malgré tout un bon tiers de la population des régions frontalières, alors que la moyenne pour l'ensemble de la République Fédérale est de 25 %.

Par ailleurs, les réfugiés les plus actifs et les plus aptes au travail ont trouvé assez vite un emploi dans les régions de l'ouest et du sud de l'Allemagne, où l'activité économique s'était le plus rapidement développée dès 1948. Il reste ainsi dans les régions frontalières davantage de réfugiés moins aptes au travail et vivant, pour une part, de l'assistance publique. Les territoires en question ont donc à supporter des charges sociales supplémentaires au titre des Laender et des communes Fédérale n'en assurant que partiellement la couverture (1).

8. Cette situation a une autre conséquence: le taux d'emploi de la main-d'oeuvre est plus faible dans ces régions, ainsi que le fait ressortir l'examen comparé des statistiques de chômage: même en 1956, année de plein emploi pour l'ensemble de la République Fédérale, la proportion de chômeurs est nettement plus élevée ./...

(1) - Cf. Budget de la République Fédérale allemande - Statistique et Etudes financières, n° 100, avril 1957, p. 512.

Prêts et subventions à divers Laender et régions pauvres d'Allemagne - Budget 1956-1957 - DM.
275.000.000.

dans les régions frontalières que dans les autres régions (1). Dans certaines circonscriptions, nous a-t-on même affirmé, le pourcentage de chômeurs atteint même le triple et le quadruple de la moyenne générale. Nous n'avons sans doute pas eu l'occasion de vérifier la portée de ces informations. Constatons simplement que la densité plus élevée - quoique faible - du nombre des chômeurs a pour effet de réduire à due concurrence dans les régions frontalières les revenus et le pouvoir fiscal réel calculés par habitant par rapport à ceux du reste de la République Fédérale.

D'aucuns estiment que, pour les mêmes raisons, la vie économique dans ces régions est généralement plus sensible à l'évolution de la conjoncture que le reste du territoire de la République fédérale. Une récession intensifierait donc le chômage dans les régions frontalières de façon plus rapide et plus marquante qu'ailleurs. Il paraît bien cependant que l'évolution favorable de la demande a profité aussi aux régions périphériques et relevé progressivement le niveau de l'emploi, mais le taux d'accroissement n'en serait pas aussi favorable que dans les autres régions situées plus au Sud ou plus à l'Ouest.

9. Pour pallier les inconvénients graves découlant, en premier lieu sur le plan humain, d'une coupure artificielle entre deux parties d'une même région économique, le Gouvernement Fédéral a prévu des mesures de tous ordres, d'abord de caractère politique et social, en déclarant "digne d'intérêt" la zone frontalière de Flensburg à Passau, sur une largeur de 40 km. et en accordant des subventions aux Laender.

(1) Si on prend le Land bavarois on y observe aussi une proportion de réfugiés supérieure à la moyenne (2 millions sur 7 millions d'habitants) et également une plus forte proportion de chômeurs.

D'après les indications données par M. Guthsmuths, secrétaire d'Etat du ministère de l'Economie et des Transports de Bavière, on comptait dans ce land 142.000 chômeurs en 1956, dont 40 % de réfugiés.

Mais il a mis au point aussi des dispositions d'aide économique s'appliquant aux collectivités locales et aux entreprises telles que :

- dégrèvements fiscaux,
- priorités en matière d'adjudications publiques,
- subventions destinées à compenser des frais de transports aggravés,
- bonifications d'intérêts sur les crédits accordés à la modernisation d'industries importantes pour les régions en cause,
- prêts pour financer des investissements nécessaires à l'établissement ou l'extension d'installations industrielles, au développement du tourisme, à la formation professionnelle, à l'approvisionnement en eau et en énergie.

De leur côté les Laender, en partie avec les subventions du Gouvernement Fédéral, ont apporté aux entreprises une aide non négligeable.

B. Cas des entreprises charbonnières et sidérurgiques des régions frontalières.

10. Constituant un facteur important de tout développement économique régional en raison de la quantité de main-d'oeuvre employée, de leur caractère d'industrie "de base" dont l'existence conditionne celle de larges industries de transformation, entraînant autour d'elles toutes sortes d'activités annexes, les entreprises charbonnières et sidérurgiques de la région frontalière méritaient donc un examen attentif de la part des membres de votre Commission.

Les problèmes ou les difficultés éventuelles auxquelles ces entreprises ont encore à faire face ne constituent qu'un cas particulier de ceux évoqués dans les pages précédentes :

pertes de débouchés vers l'Allemagne de l'Est, rupture de certains courants d'approvisionnement, questions relatives à la main-d'oeuvre réfugiée. Nous les précisons quelque peu pour l'ensemble des entreprises que nous avons visitées, nous réservant de montrer ensuite comment ces problèmes ont été résolus, comment ces difficultés ont été surmontées.

La sidérurgie de Basse-Saxe comme la sidérurgie bavaroise sont implantées sur des gisements de minerais relativement pauvres ou réputés peu faciles à traiter. En face de la puissance sidérurgique de la Ruhr, son maintien ou son développement était autrefois fondé sur l'avantage géographique obtenu dans les ventes régionales comme dans les expéditions vers l'Allemagne centrale ou orientale.

11. L'étude des conditions de vente d'avant-guerre montre comment Ilsede-Peine par exemple a perdu une large part de ses débouchés traditionnels : plus de 50 % des expéditions de la région de Peine ont été effectuées, de 1935 à 1937, à destination de régions situées au-delà de la frontière actuelle. Les 2/3 du territoire où Peine pouvait fournir à des frais de transport inférieurs à ceux départ Ruhr, sont situés aujourd'hui en Allemagne orientale. Avant la guerre, Peine desservait régulièrement l'Est jusqu'à Stettin (437 km.) et Breslau (542 km.); aujourd'hui, la zone que Peine dessert à des conditions avantageuse est bien plus étroite : à l'Est, elle s'arrête à 65 km.. Et sa compensation à l'Ouest est soumise aux risques de la concurrence de la Ruhr.

Les quelques 100.000 tonnes de produits sidérurgiques qui apparaissent dans les statistiques du commerce interzones -

et qui ne sont certainement pas expédiées par les seules usines des régions périphériques - ne modifient évidemment pas les considérations qui précèdent.

12. En ce qui concerne la fermeture de marchés traditionnels, la situation des usines bavaroises n'est cependant pas identique à celle des usines de Basse-Saxe. Bien que les livraisons des usines bavaroises destinées aux régions situées actuellement au-delà du rideau de fer aient atteint un niveau important avant la guerre, une plus grande part de leurs débouchés était, et reste, consacrée à la Bavière, elle-même fortement consommatrice d'acier. Par contre, nous y trouvons des exemples significatifs de ruptures de courants d'approvisionnements, voire de coupures entre unités d'une même entreprises. C'est ainsi que la Maximilianshütte, qui recevait de Tchécoslovaquie et de l'Allemagne centrale le charbon et le lignite pour ses centrales de Haidhof, doit maintenant s'approvisionner à l'Ouest à une distance double. Mais surtout, elle a perdu le groupe Unterwellenborn en Thuringe dont la capacité était d'environ 240.000 tonnes d'acier brut, réduisant ainsi les échanges entre les usines du même groupe.

13. A cet égard cependant le cas de beaucoup le plus anormal est celui des exploitations de lignite de Helmstedt, matériellement coupées en deux tronçons par la frontière de zones, privées d'une grande partie de leurs immobilisations. Un accord entre autorités anglaises et soviétiques avait permis cependant une exploitation de l'ensemble des installations jusqu'au printemps 1952. A ce moment la "Volkspolizei" a rétabli la coupure dans toute sa rigueur séparant notamment du reste de l'entreprise la centrale électrique de Harbke et la fabrique de briquettes.

L'exemple des Braunschweigische Kohlen-Bergwerke nous amène à mentionner une autre préoccupation des entre-

prises de la région frontalière employant beaucoup de réfugiés : un effort particulier de construction de logements. Ce souci manifesté notamment à Helmstedt où l'entreprise emploie 31 % de réfugiés, nous a été aussi exprimé en Bavière (1).

14. Ceci dit, la question est de savoir si les facteurs susceptibles d'influencer défavorablement l'activité des entreprises allemandes périphériques, ont été aggravés par la création du marché commun du charbon et de l'acier. A ce titre on doit faire deux observations :

Les ferrailles collectées localement - et notamment en Bavière - étaient avant février 1953 achetées par les forges à un prix plus réduit que celui auquel elles étaient achetées dans la Ruhr, pôle d'attraction et principal centre de consommation. Cet avantage est disparu maintenant que les sidérurgies italiennes achètent librement et massivement en Allemagne du Sud, modifiant ainsi profondément le sens du trafic.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur des tarifs directs internationaux permet théoriquement la concurrence de la part des producteurs non allemands de la Communauté sur les marchés de l'Allemagne du Sud, concurrence à laquelle s'ajoute celle de la Ruhr, facilitée par le régime de compensation des frais de transport à longue distance (caisse des 220 km).

Toutefois, et nous aurons à revenir sur ce point, ces problèmes de concurrence ne présentent, dans la haute conjoncture actuelle, qu'un caractère virtuel.

(1) La Maxhütte à Sulzbach-Rosenberg emploie 24 % de réfugiés, mais la proportion serait plus élevée dans diverses entreprises moins importantes que nous n'avons pu visiter.

En bref si on prend une vue d'ensemble de l'industrie frontalière orientale de l'Allemagne Occidentale, on doit reconnaître qu'elle éprouve certaines difficultés plus aisées à vaincre dans le cadre d'un marché fermé que dans celui, ouvert et théoriquement libre, de l'acier et du charbon. Votre Commission a cherché à se renseigner sur l'importance relative de ces difficultés..

III. Les entreprises visitées

15. Il ne saurait être question ici de dresser une monographie complète de chacune de ces entreprises. Une documentation assez abondante a d'ailleurs été remise à tous les participants à notre voyage d'étude. Votre rapporteur se limitera à indiquer pour chacune de ces entreprises ses caractéristiques essentielles en insistant seulement sur certains points qui ont paru devoir retenir particulièrement notre attention.

a) Hüttenwerke Ilsede Peine

16. Filiale à 100 % de la holding Ilsede Hütte (qui contrôle en même temps le charbonnage Steinkohlenbergwerke Friedrich der Grosse et diverses filiales des secteurs de transformation ou du négoce), la société Hüttenwerke Ilsede Peine exploite un ensemble sidérurgique complet et plusieurs mines de fer : Bülten-Adenstedt (à proximité immédiate de l'usine à fonte), Lengede-Broistedt et Dörten-Liepenburg. La production de ces trois mines a atteint 2.312.000 tonnes en 1956, mais leurs réserves apparaissent maintenant assez limitées et l'entreprise s'est préoccupée d'élargir ses bases d'approvisionnement en minerai par des accords à long terme avec les mines de fer du Groupe de Salzgitter et aussi par la création par moitié avec ce dernier de la Gewerkschaft Konrad sur laquelle nous reviendrons plus loin.

Le minerai extrait des trois mines est à teneur en fer assez faible (environ 28 %) mais présente des caractéristiques

chimiques différentes suivant les origines. Seul le minerai de Bülten, représentant 42 % de l'extraction, est utilisé brut aux hauts fourneaux. Le minerai de Lengede comme celui de Dörnter sont entièrement préparés, tant pour obtenir l'enrichissement (qui atteint 52 % de fer à Lengede) que pour en rendre l'emploi plus aisé (minerai glaiseux).

17. Les installations sidérurgiques sont scindées en deux parties :

- l'usine à fonte à Gross-Ilse, comprenant une cokerie, une agglomération et 6 hauts fourneaux,
 - les aciéries et laminoirs à Peine, comprenant essentiellement une aciérie Thomas (6 convertisseurs de 20 tonnes), une aciérie Martin (3 fours de 40 t.), une série de trains à acier marchands et profilés, notamment un train à petits fers mis en service en octobre 1955.
 - une installation de production d'oxygène de 3.000 M³/h.
- La production des quatre dernières années a été la suivante :

	(milliers de tonnes)			
	1953	1954	1955	1956
Fonte	629	601	683	700
Acier	680	666	778	796 (702 Thom. 94 Martin)
Laminés	554	527	630	666 (a)

(a) dont 189.000 t. de poutrelles				

De nouveaux investissements sont en cours ou à l'état de projet; ils portent notamment sur la préparation des minerais, la modernisation des hauts fourneaux en vue d'accroître la production de fonte, la construction d'une nouvelle aciérie

et celle d'un nouveau train à profilés moyens.

Les résultats financiers de la "Ilseder-Hütte" apparaissent comme les plus satisfaisants d'Allemagne occidentale et les actionnaires en reçoivent largement leur part puisque le dividende est passé de 6% en 1953 à 7% en 1954 et à 9% en 1955 et 1956 (1)

b) Hüttenwerke Salzgitter A.G. Erzbergbau Salzgitter A.G.

18. Le complexe sidérurgique et les mines de fer de Salzgitter appartiennent tous deux à la holding d'état AG für Berg- und Hüttenbetriebe qui a pris la succession des ex-Reichswerke. On sait que cet ensemble a été créé avant la guerre, en 1937, dans une optique d'abord franchement autarcique, pour l'exploitation des minerais de fer locaux qui appartiennent à un des plus importants gisements d'Europe, d'ailleurs connu depuis longtemps. Cependant leur relative pauvreté en fer (moins de 30%) conjuguée avec une teneur élevée en silice (environ 21%) en avait longtemps découragé l'emploi, du moins sous forme massive. Il fallut attendre qu'on sut séparer, concentrer et agglomérer ce minerai pour mettre sur pied un large complexe industriel comportant mines de fer et usines sidérurgiques, lié à un vaste ensemble d'activités en amont et en aval : charbonnages, produits chimiques, grosse mécanique, matériel électrique, etc...

Le plan initial était extrêmement ambitieux et prévoyait la construction d'une usine sidérurgique produisant 4 millions de tonnes d'acier. Elle devait comporter 32 hauts fourneaux dont 10 avaient été mis en service à la fin de la guerre, 6 autres étant en construction dont deux presque achevés. Après la guerre, l'essentiel de l'usine fut démonté; elle perdait ainsi la majeure partie des hauts fourneaux et la quasi totalité

(1) L'intéressante étude publiée dans la "Frankfurter Allgemeine" du 9 mars 1957 fait même apparaître la Ilseder Hütte en tête de tous les groupes sidérurgiques allemands en ce qui concerne le total des dividendes répartis depuis la fin de la guerre (en % du capital) comme la hausse de cours en bourse depuis 1948.

des installations de l'aciérie et des laminoirs. Depuis, l'évolution de la situation tant économique que politique a renversé la situation et a abouti à une reconstruction, sur des bases plus modernes encore, des moyens de production d'acier et de laminés.

Actuellement, les principales installations dont l'usine dispose sont les suivantes :

- 3 batteries de fours à coke de 55 fours chacune,
- une unité de concentration et d'agglomération du minerai de fer,
- 5 hauts fourneaux dont 4 susceptibles de produire chacun 180.000 t/an de fonte sont en service, le cinquième devant être mis en marche incessamment.

On prévoit encore l'achèvement de deux nouvelles unités, respectivement en 1958 et 1959.

- l'aciérie Thomas à 3 convertisseurs de 50 t.,
- l'aciérie Martin à 3 fours de 250 t., avec un cubilot à vent chaud pour l'enfournement de ferraille liquide,
- un ensemble de laminoirs comprenant :
 - un train à tôles fortes et moyennes mis en service en avril 1954 (capacité 500.000 t/an),
 - un blooming-slabbing, mis en service en juin 1955 (capacité 1.100.000 t/an),
 - un train continu à billettes mis en service en septembre 1955 (capacité maximum 600.000 t/an),
 - un train à fers marchands, terminé en décembre 1955 (capacité 250.000 t/an).

La production d'acier, nulle de 1945 à 1952, a repris en 1953 pour l'aciérie Martin et en 1954 pour l'aciérie Thomas. La progression a été depuis extrêmement rapide puisque l'usine a dépassé déjà depuis plusieurs mois l'allure du million de tonnes/an pour l'acier brut et que de nouveaux développements sont prévus pour le proche avenir.

Le tableau ci-dessous résume pour les principales catégories de produits relevant de la C.E.C.A., les progrès du groupe AG für Berg- und Hüttenbetriebe. ⁽¹⁾

	(en milliers de tonnes)					
	1951	1952	1953	1954	1955	1956
Charbon	9.141	9.159	9.207	9.365	9.602	10.180
Coke	2.216	2.694	2.603	2.478	3.079	3.680
Minerai de fer	4.184	5.400	4.922	4.405	5.767	6.041
Fonte	226	379	328	272	672	740
Acier brut	-	-	111	213	679	940

La répartition des produits laminés est également instructive ⁽²⁾. Pour tenir compte de la coupure avec la zone orientale,

(1) Pour avoir, par ailleurs, une idée de l'importance du Groupe organisé autour de Salzgitter, nous indiquons en % la part que représentaient, en 1956, les principales productions de base par rapport à l'ensemble de la République Fédérale :

Charbon	7,6		
Coke	8,5		
Gaz de cokerie	8,9		
Minerai de fer	35,7		
Fonte	4,2		
Acier brut	4,7		
Tôles fortes et moyennes	17,4		
Energie électrique	4,9		
Pétrole brut	14,3	1955	1956
(2) Tôles fortes et moyennes		377	508
Fers marchands		-	64
Demi-produits pour la vente		142	176

les aciéries de Salzgitter n'ont produit qu'une assez faible quantité de fers marchands, préférant faire porter leurs ventes sur des tôles et des demi-produits extrêmement demandés dans la Communauté et à l'exportation.

Du point de vue technique, mentionnons l'importance des efforts faits en matière de préparation et d'agglomération des minerais. Soulignons aussi l'extrême intérêt des recherches entreprises pour réaliser dans les hauts fourneaux la marche "hyper-acide" permettant de passer le minerai siliceux sans addition de castine. Les réductions de consommation de coke par tonne de fonte qui permettent de réaliser déjà ou d'espérer bientôt l'évolution qui se poursuit dans ces divers domaines, constituent, on le sait, un objectif capital pour les sidérurgies de la Communauté. ⁽¹⁾

Du point de vue financier, enfin, Salzgitter, entreprise d'état, ne peut être considérée exactement sous le même angle qu'une entreprise capitaliste. Il apparaît en tout cas que le Gouvernement fédéral s'est montré un actionnaire particulièrement soucieux de favoriser la reconstruction et le développement de l'entreprise. Cette politique d'investissement ne peut que confirmer l'impression laissée par le rapport de M. le Dr. Ing. Rheinländer, distribué aux membres de la Commission et qui fait ressortir les conditions "si favorables pour l'extension de l'exploitation des minerais et de la production de fer brut".

(1) Un essai prolongé de marche hyper-acide dans un haut fourneau de Salzgitter a permis d'enregistrer une mise au mille de coke de 870 Kg contre 1060 dans les autres fourneaux marchant de façon classique, encore qu'avec un assez faible indice de basicité. La non-généralisation du procédé et même la non-prolongation de cet essai, tendent cependant à montrer que cette méthode se heurte encore à des difficultés non résolues.

c) Gewerkschaft Konrad.

19. Fondée à parts égales par les sociétés Ilseder-Hütte et A.G. für Berg- und Hüttenbetriebe, cette entreprise doit prospecter et éventuellement exploiter le nouveau gisement découvert à grande profondeur (1000 à 1200 m) dans la région Peine-Gifhorn-Braunschweig-Salzgitter. La teneur en fer serait de l'ordre de 30% comme pour la plupart des minerais de la région, mais la teneur en silice, beaucoup plus réduite en ferait un minerai "neutre" plus facile à traiter. L'importance des réserves probables assurerait de très longues perspectives d'approvisionnement aux mines intéressées. Le fonçage d'un puits d'essai devrait permettre de se prononcer assez prochainement sur les possibilités et la rentabilité d'une exploitation à laquelle la grande profondeur ne permet guère de trouver d'équivalent en matière de minerai de fer.

Une autre société, la Gewerkschaft Anna, a été fondée par la S.A. Barbara Erzbergbau (propriété d'entreprises sidérurgiques de la Ruhr) et la S.A. Harz-Lahn-Erzbergbau avec des buts identiques à ceux de la Gewerkschaft Konrad; alors que cette dernière s'est vu attribuer la partie du gisement située au sud de la région Peine-Gifhorn-Braunschweig-Salzgitter, celle située au nord de la ligne du chemin-de-fer Oebisfelde-Lehrte revient à la Gewerkschaft Anna.

d) Rennanlage Salzgitter-Ruhr.

20. Utilisant les minerais de Salzgitter possédant évidemment avec les installations des Hüttenwerke Salzgitter divers liens techniques, l'Atelier Krupp-Renn, que nous avons également visité, constitue cependant une entreprise distincte. L'installation a été remontée (au même emplacement et avec des caractéristiques analogues à celle installée pendant la guerre) sur l'initiative de huit sociétés de la Ruhr qui ont estimé préférable de substituer partiellement dans la charge de leurs hauts fourneaux des loupes de fer venues de Salzgitter à des minerais de même origine... et sans doute surtout à

d'introuvables ferrailles.

Ce procédé consiste à utiliser des gaz de fours, provenant en l'espèce de la carbonisation de bas charbons, pour réduire directement, par l'oxyde de carbone, des minerais de fer à haute teneur en silice et produire ainsi, après broyage et séparation magnétique, des loupes de fer qui titrent en moyenne 93% de fer (1). L'installation paraît fonctionner dans des conditions très satisfaisantes. Son étude technique détaillée et l'appréciation exacte de sa rentabilité sortiraient évidemment du cadre de ce rapport. Notons seulement que l'emploi de l'installation Krupp-Renn intervient dans le sens des économies de coke qui nous préoccupent tous si justement et que son fonctionnement inspire suffisamment confiance pour que des aciéries de la Ruhr aient décidé de monter une installation de ce type pour alimenter leurs fours Martin avec des loupes de fer produites à partir de minerais hématites.

e) Braunschweigische Kohlen-Bergwerke à Helmstedt.

21. Nous avons déjà fait allusion aux amputations subies par cette entreprise dont le domaine d'extraction et les installations chevauchent le rideau de fer. La société s'est efforcée de faire face à ces difficultés en construisant une nouvelle centrale du côté occidental. La puissance actuellement de 100 MW, doit en être portée à 164 MW. Dans l'ensemble malgré cette situation délicate, le rendement financier paraît satisfaisant d'après la presse financière allemande.

f) Maximilianshütte A.G. à Sulzbach-Rosenberg.

22. La "Maxhütte" est la seule société "intégrée" du Sud de l'Allemagne. Elle exploite deux mines de fer à Sulzbach et Auerbach,

(1) On espère parvenir à 95%.

une fabrique de fonte et d'acier complète à Rosenberg, une aciérie et des laminoirs à Haidhof, une fonderie de fonte à Fronberg, une usine à tubes à Rosenberg. Le minerai de Sulzbach (environ 2000 t/jour) contient environ 45% de fer. Celui d'Auerbach (environ 1000 t/jour) titre seulement 30-35%.

Les installations comprennent essentiellement:

- à Rosenberg:

- 6 hauts fourneaux (actuellement aménagés dans le but de remplacer par un surplus de fonte le déficit en ferraille),
- 5 convertisseurs Thomas (1)
- 1 four électrique Héroult (1500 tonnes mensuelles)
- 1 blooming
- 2 trains à produits lourds (billettes, largets, I, U, rails)
- 1 installation extrêmement moderne pour la production de tubes sans soudure (capacité : 4000 t. mensuelles)
- des installations de valorisation du laitier de hauts fourneaux

- à Haidhof:

- 4 fours Martin de 70 tonnes
- 4 trains à aciers marchands
- 4 trains à tôles
- des installations de galvanisation
- 1 fonderie de fonte et d'acier

La capacité de production dans les diverses catégories de produits laminés serait d'environ:

- (1) On peut noter que la Maxhütte qui joua un rôle de pionnier dès avant la guerre dans l'emploi de vent suroxygéné à l'aciérie Thomas, continue à développer au maximum les applications de l'oxygène, par exemple en procédant dans la poche de coulée à une sorte de préaffinage de la fonte par des jets d'oxygène pur.

- 60.000 tonnes de matériel de voie
- 240.000 tonnes d'aciers marchands et profilés
- 90.000 tonnes de tôles (dont 80.000 tonnes environ de tôles minces)
- 48.000 tonnes de tubes sans soudure.

La production effective de la Maxhütte au cours des derniers exercices (terminés au 30 septembre) est caractérisée par les chiffres suivants:

	<u>1952/53</u>	<u>1953/54</u>	<u>1954/55</u>	<u>1955/56</u>
Minerai	508	549	624	750
Fonte	342	321	409	440
Acier brut	468	458	575	616
dont: Thomas	316,3	317,4	397,8	-
Martin	135	122	156	-
électrique	16,7	18,6	21,2	-
Laminés	-	-	417	453

Le programme de modernisation en cours paraît porter notamment sur les hauts fourneaux; les plus anciens étant remplacés par des unités de plus grande capacité, destinées à marcher avec une consommation réduite de coke (1). Elles permettront également des économies de ferraille dont la mise aux hauts fourneaux dans des proportions non négligeables, a été jusqu'ici nécessaire en raison de la friabilité du minerai.

Les dirigeants de la Maxhütte nous ont fait part de leur intention de spécialiser peu à peu davantage leur production. Une première réalisation extrêmement importante dans ce domaine est leur atelier de fabrication de tubes, qui n'a d'ailleurs pas encore atteint sa pleine capacité mais fonctionne déjà dans des conditions remarquables et dont nous avons particulièrement admiré l'automatisation

(1) 860 à 875 kgr. de coke par tonne de fonte par rapport à plus de 1.000 kgr. de coke par tonne de fonte dans les anciens hauts fourneaux.

extrêmement poussée. Il est évident que la production d'un tel atelier est parfaitement compétitive et ne peut souffrir aucune difficulté d'écoulement.

La société manifeste d'autre part son dynamisme par l'acquisition et le développement de participations variées ainsi que par son activité dans la recherche d'uranium.

g) Luitpoldhütte A.G. à Amberg

23. Cette entreprise de 3.000 ouvriers (1), spécialisée dans la fabrication de tuyaux de fonte est implantée sur des gisements ferrifères (limonite) exploités depuis fort longtemps.

Les installations comportent essentiellement une cokerie toute neuve, des installations de préparation des minerais, un ensemble de production de fonte comprenant deux hauts fourneaux, (dont un en complète reconstruction) et un bas fourneau, un atelier très moderne pour la fabrication des tuyaux centrifugés, enfin divers ateliers annexes, notamment pour la valorisation des divers sous-produits résultant tant de la fabrication du coke que de celle de la fonte (cimenterie, briqueterie).

Les caractéristiques du minerai de fer-humide - et en très petits morceaux, quand il n'est pas pulvérulent - ont obligé à monter un ensemble assez complexe pour la préparation des charges. L'agglomération a été développée pour éviter l'emploi de ferraille dans les fourneaux (celle-ci largement employée précédemment avait, outre l'avantage d'augmenter la production, celui d'aérer des charges que la nature des minerais rendait trop compactes). Par ailleurs, le coke reçu de la Ruhr comporte une proportion assez élevée de

(1) Dépendant du Groupe Salzgitter (A.G. für Berg- und Hüttenbetriebe) et de l'Etat bavarois.

petits calibres, qui dans les conditions de marche usuelles, se prêtent mal, on le sait, à l'alimentation des hauts fourneaux. Quoique ceux de la Luitpoldhütte présentent une hauteur de cuve modérée, l'entreprise a été ainsi amenée à construire un bas fourneau qui fonctionne depuis environ un an dans des conditions satisfaisantes. Monté spécialement en vue de l'utilisation de petits cokes, il paraît apte également à faciliter l'utilisation de minerais locaux crus mais de caractéristiques granulométriques suffisantes.

Ainsi, sont en marche actuellement à la Luitpoldhütte, un haut fourneau de 3 m.80 produisant quelque 170 tonnes par jour et le bas fourneau qui produit environ 100 à 130 tonnes par jour suivant la proportion de minerai cru enfourné. Un nouveau haut fourneau de 4 m.20 et présentant une hauteur de cuve un peu plus grande que celui en service, est actuellement en construction. Il doit produire quelque 250 tonnes par jour. Avec ces trois appareils en marche, la capacité annuelle de production de fonte de l'ordre actuellement de 110.000 tonnes, pourrait être portée à près de 200.000 t/an.

Pour remédier, en ce qui la concerne, à la pénurie de coke qui sévit actuellement dans la Communauté et pour éviter la consommation onéreuse de coke provenant de fines américaines, la Luitpoldhütte va effectuer dans sa cokerie des essais tendant à incorporer à la pâte à coke une certaine proportion de lignites locaux (on espère arriver à 10%) Elle envisage aussi de traiter des charbons bavarois d'un gisement situé à 150 km environ, à partir duquel elle espère produire un coke qui ne reviendrait pas plus cher que celui de la Ruhr rendu Amberg.

Le fonctionnement de la Luitpoldhütte nous a paru satisfaisant et n'être pas influencé par des problèmes dus au voisinage de la zone orientale. La production de tuyaux de fonte reste assurée de larges débouchés, encore qu'elle puisse se ressentir de la concurrence de matières nouvelles. C'est sans doute pour cette raison que l'entreprise porte ses efforts sur le développement des tuyaux en fonte ductile que leur qualité peut imposer davantage auprès de la clientèle.

IV. Résultats et conclusions

24. Il nous reste maintenant à tenter de formuler une appréciation d'ensemble et à tirer des conclusions. Faut-il rappeler que celles-ci ne peuvent porter que sur la situation des entreprises ressortissant à la Communauté et finalement sur les mesures particulières dont elles pourraient éventuellement bénéficier dans le cadre du Traité, qu'il s'agisse de tarifs de transport ou d'aide financière.

Appréciation générale de la situation des entreprises visitées

25. Votre Commission a eu l'occasion de mieux connaître et de mieux comprendre les ressentiments et l'amertume que provoquent chez nos partenaires allemands les difficultés, voire les souffrances, nées d'un cloisonnement brutal entre des régions dont l'unité n'avait jamais été mise en cause. Nous avons néanmoins rapporté de ce voyage une impression d'ensemble très réconfortante.

Pourquoi cette impression qui paraît en quelque sorte contradictoire avec le fait même de la séparation de l'Allemagne ? Parce que nous avons senti d'abord, vérifié ensuite, que les situations les plus pénibles n'arrêtaient pas l'effort et l'expansion d'un peuple courageux au sens civique certain.

Le résultat pratique dans le domaine des industries de la C.E.C.A. est que l'effort entrepris par les entreprises que nous avons visitées leur a permis de conserver ou de reprendre un niveau d'activité et, pour autant que nous puissions en juger, une rentabilité au moins comparable à celle de l'ensemble des entreprises de la Communauté.

Si nous mettons à part le cas des Braunschweigische Kohlenbergwerke, dont l'exploitation est physiquement coupée en deux et de ce fait handicapée en dépit des bons résultats obtenus, c'est bien l'impression que nous avons retirée de notre examen

et qui se dégage des indications que nous avons données sur chacune des entreprises visitées.

Leur reconversion commerciale, dans la mesure où elle s'imposait, a été activement et heureusement menée, facilitée, il faut le reconnaître, par la très haute conjoncture. Même si l'on doit observer, ce qu'on ne saurait exclure dans le proche avenir, un tassement, voire un recul des carnets de commande - les catégories de produits que livre par exemple Salzgitter - et surtout les tôles fortes et moyennes - assurent à cette entreprise pour longtemps encore des débouchés non seulement assurés, mais hautement rentables. De semblables observations sont valables pour les poutrelles et les palplanches de Ilsede-Peine, pour les tubes de la Maxhütte. Ce qui paraît certain, c'est que ces usines ne connaissent depuis des années aucun problème d'écoulement, qu'elles n'ont cessé d'élever leur niveau de production et qu'aucun signe inquiétant ne nous a été révélé qui rende sceptique sur leurs possibilités d'avenir.

Au surplus, le dynamisme avec lequel les dirigeants de toutes ces usines sans exception poursuivent un important programme d'investissement est à la fois un signe de confiance dans les perspectives futures et un moyen de consolider ces perspectives. Signalons en passant l'efficacité d'une politique et d'une législation nationales particulièrement favorables aux investissements qu'il ne nous appartient pas d'analyser ici mais qui sont bien connues des membres de la Commission.

26. Nous nous refusons enfin à considérer la coupure économique avec l'Est comme une situation définitive. Sans aborder ici des problèmes politiques qui n'ont pas à être examinés dans ce rapport, nous ne pouvons manquer de nous référer aux suggestions faites par notre collègue, le Président PLEVEN, lors d'une récente réunion de la Commission des Affaires politiques. Si l'on veut que la paix subsiste en Europe et dans le monde, une évolution devra intervenir qui appellera, dès ses débuts, un ré-

tablissement d'échanges commerciaux entre l'Est et l'Ouest. La C.E.C.A. peut avoir bientôt un rôle important à jouer en ce domaine. La matérialisation de ces projets donnerait des chances encore accrues aux entreprises des régions allemandes frontalières.

Il est évident, par ailleurs, qu'il n'y a pas de formule générale ou définitive en matière d'implantation d'usines sidérurgiques et que si l'on a l'habitude de considérer la sidérurgie allemande comme étant implantée sur le charbon, des possibilités considérables subsistent de traiter sur place les importants gisements de minerai de fer relativement pauvres du centre de l'Allemagne. Les développements techniques auxquels continuent de participer si activement et si efficacement les entreprises que nous avons visitées, nous garantissent le caractère réaliste des projets fondés sur l'exploitation de ces minerais. La reconstruction et le développement du complexe de Salzgitter, qui emploie maintenant 65.000 personnes, en donne une preuve spectaculaire.

Toutes ces entreprises se plaignent pourtant d'un commun handicap : l'éloignement des sources de charbon. Le bien-fondé de leurs préoccupations à ce sujet est évident, mais il nous apparaît que ce problème ne leur est nullement particulier; le souci des frais de transport et de coke et de fines est en effet partagé par toutes les entreprises de la Communauté qui ne sont pas à proximité des gisements de charbons cokéfiables.

Tarifs de transports

27. A première vue, votre Commission aurait pu limiter ses considérations sur ce point à des remarques très générales et

transmettre à la Commission des Transports les réflexions qui nous ont été faites.

Elle a cependant cru devoir prendre à cet égard une position plus positive. Dans les industries comme la sidérurgie, dont les prix de revient sont largement conditionnés par le coût "rendu usine" des matières premières, il n'est pas possible de laisser dépendre le volume des investissements en fonction de situations acquises ou compromises par une longue tradition en matière de tarifs, surtout dans un moment où le niveau et la stabilité de l'emploi jouent un rôle déterminant dans l'économie.

Nos interlocuteurs ayant attiré notre attention sur l'importance du coût du transport du coke et du charbon cokéfiabable dans leurs prix de revient et sur la justesse de la tarification dont ils bénéficiaient, surtout en raison de la proximité de la frontière orientale, nous ne nous sommes pas posés la question de savoir si - comme on pouvait le lire dans le document AC 2794, p. 9, qui nous fut remis avant notre départ - les tarifs spéciaux consentis pour les transports de combustibles vers ces usines, constituaient "un maillon nécessaire dans la chaîne des mesures prises pour encourager le développement de ces régions appelées d'intérêt".

A notre sens, et sans avoir à prendre de position sur l'ensemble du problème des transports qui ne concerne pas directement notre Commission, il ne nous a pas semblé que la question des tarifs spéciaux, dont bénéficient les usines visitées, était généralement présentée dans son véritable cadre; il faut - nous semble-t-il - tenter de l'examiner dans une optique à la fois plus vaste et plus précise, pour que la Commission des Transports et la Haute Autorité tirent de notre voyage des conclusions utiles.

Les tarifs dont on nous a expliqué la nécessité sont ceux applicables aux transports de combustibles depuis les mines allemandes vers les usines sidérurgiques de Basse-Saxe d'une part, de Bavière d'autre part. Ils sont connus sous les désignations "AT6 B 31" et "AT6 B 33".

Le bien-fondé de ces tarifs applicables à des destinations particulières, fait depuis de nombreuses années l'objet d'études et de négociations, en même temps que celui des tarifs voisins AT 6 B 30 (expéditions vers les usines de Westphalie et du Siegerland) et AT 6 B 32 (expéditions vers les hauts fourneaux de Lübeck). Ces tarifs ne peuvent être appréciés que par comparaison avec le tarif général AT6 B1 appliqué à la majorité des combustibles transportés à partir d'une mine allemande dans des conditions quelconques de tonnage et de destination.

A ce titre et de prime abord, de tels tarifs spéciaux dérogent aux dispositions prévues par l'article 70 du Traité en matière de transports, puisqu'ils font bénéficier **certaines** usines de conditions de prix plus favorables que celles/dont les transports restent soumis au tarif AT6 B1; ce qui est le cas d'un certain nombre d'autres entreprises de la Communauté traditionnellement alimentées, pour tout ou partie, de leurs approvisionnements en coke de la Ruhr. Il y aurait donc là une discrimination incompatible avec les règles du marché commun à moins que la Haute Autorité ne reconnaisse que ces mesures tarifaires intérieures spéciales sont conformes aux principes du Traité et ne donne son accord à leur application (1).

28. Il ne nous appartient pas ici de préjuger d'une décision de la Haute Autorité (dont l'élaboration nous paraît cependant singulièrement lente) mais nous sommes tenus de présenter les observations suivantes:

(1) - Cf. Traité, art. 70, alinéa 4.

a) Les **réductions** que présentent les tarifs AT6 B 30 à 33 sur le tarif AT6 B1, sont **accordées** parce qu'il s'agit:

- ou bien des tarifs de soutien, résultant d'une politique constante, quasi traditionnelle en faveur d'usines situées assez loin des centres classiques de production de charbon à coke;

- ou bien des tarifs normaux découlant de l'application rationnelle par les réseaux de prix plus favorables tenant compte de transports massifs et réguliers, d'une année à l'autre et toute l'année, par trains entiers et non par wagon isolé;

- ou bien des tarifs de concurrence instaurés pour rendre possible la concurrence entre la voie d'eau et la voie de fer.

b) Il convient de signaler, d'autre part, en ce qui concerne les tarifs en question :

- que les chemins de fer allemands se réservent d'exiger l'expédition par trains complets pour accorder le bénéfice des tarifs AT6 B 31, 32 et 33 (1);

- que les réductions tarifaires pour les expéditions vers les usines bavaroises et de Basse-Saxe sont fort antérieures à la coupure inter-zones; elles étaient déjà en vigueur avant la guerre de 1914;

- que des tarifs réduits spéciaux comparables à ceux en cause étaient également pratiqués vers les usines lorraines quand l'Allemagne contrôlait les aciéries mosellanes: ces réductions, amenuisées après le retour de l'Alsace-Lorraine à la France en 1918 jusqu'à devenir nulles en 1940, ont été rétablies pendant la période 1940-1944 à un niveau sensiblement égal à celui dont bénéficient les usines bavaroises...

Peut-on dans ces conditions lier à la question de la frontière de zone celle des tarifs de la série AT6 B 30?

Peut-être ces derniers sont-ils en effet indispensables, mais est-ce pour la défense des régions que les usines ont défavorisées, ou bien pour assurer à des usines éloignées des sources de combustible des conditions d'approvisionnement acceptables?

Aussi, sur le seul plan qui est le nôtre et sans avoir à porter de jugement aux lieux et place de la Commission des Transports et de la Haute Autorité, nous nous demandons si la

(1) - Cf. "Die Tarifpolitik der Hohen Behörde und das deutsche Verkehrswesen" par Willi Scheider (Göttingen) - tableau 29.

question posée incontestablement pour les usines de Basse-Saxe et du Haut-Palatinat, ne se pose pas en termes comparables et n'appelle pas une solution homogène pour d'autres usines excéntrées par rapport aux sources de charbon à coke, par exemple les usines lorraines et luxembourgeoises, si l'on ne veut pas courir le risque de voir ces dernières considérer franchement discriminatoire la situation qui leur est faite.

Cette réflexion, que nous livrons à la Commission des Transports et à la Haute Autorité, nous amène d'ailleurs à évoquer ici un problème bien plus vaste: c'est celui de l'éthique même du Traité: est-elle fondée sur le jeu de la concurrence, libre, sans freins, impliquant au besoin des aides gouvernementales indirectes arbitraires ou sur l'emploi optimum des ressources de la Communauté, en capitaux, en hommes, en investissements existants, ce qui postule une équitable et raisonnée distribution des mécanismes d'aide, voire d'entr'aide.

29. Alors qu'une partie de la Commission s'est ralliée aux réflexions que nous venons de présenter dans les deux paragraphes précédents, d'autres membres ont réservé leur position jusqu'à plus ample information des résultats des examens de la Commission des Transports et de la Haute Autorité.

Quoi qu'il en soit votre Commission souhaite que la question ainsi soulevée fasse enfin l'objet de propositions claires de la Haute Autorité, apportant une solution équitable dans le sens d'un véritable marché commun (1).

(1) - Nous entendons dans ce rapport rester sur le plan des principes et ne pas rentrer davantage dans le détail du problème concret dont chacun sait qu'il est depuis longtemps posé. Nous croyons devoir quand même marquer notre désaccord sur les arguments présentés dans une note qui nous a été remise par l'une des sociétés visitées et où il fait remarquer que les usines lorraines bénéficiant de tarifs directs internationaux ont obtenus sur leurs transports de combustibles depuis la création du marché commun, une réduction dont n'avait pu bénéficier, naturellement, la société en cause. Nous ne voyons pas que ce fait, même s'il réduit l'écart entre les coûts de transport sur les relations comparables, change quoi que ce soit aux observations que nous venons de présenter. On peut dire que le régime ancien entraînerait deux régimes distincts de distorsion: la rupture de charges et l'écart sur les tarifs de base. La disparition d'un de ces éléments ne saurait évidemment légitimer, dans le cadre du marché commun, le maintien de l'autre.

Aide financière

30. Le respect des règles de concurrence équitable quelque important qu'il soit, ne saurait être cependant notre seule préoccupation et notre Commission n'a pas porté moins d'intérêt à tout ce qui pouvait concourir à l'utilisation maxima et optima des ressources en matières premières de la Communauté, comme à tout ce qui pouvait économiser celles pour lesquelles nous devons recourir à des importations onéreuses et qui nous exposent à des sujétions éventuellement dangereuses vis-à-vis des pays riches en charbon, et, dans une moindre mesure, en ferraille. La Communauté n'a certes point un idéal autarcique, mais elle considère justement qu'elle doit réduire autant que faire se peut sa dépendance des pays tiers en ce qui concerne les matières premières essentielles pour la sidérurgie.

En développant la dénaturation des gisements ferrifères pauvres des régions orientales de la République Fédérale, les entreprises que nous avons visitées concourent à ce but et travaillent dans le sens défini par les Objectifs généraux. Elles le font surtout dans la mesure où elles vont de l'avant en matière de techniques nouvelles, économisant les matières premières essentielles et étendant les possibilités d'emplois de diverses qualités réputées autrefois inutilisables, qu'il s'agisse de combustibles ou de minerais. Aussi avons nous enregistré attentivement les réalisations de toutes ces entreprises pour le développement de la préparation et de l'agglomération des minerais, et surtout les techniques plus audacieuses mises en oeuvre pour résoudre des problèmes, particuliers sans doute, mais dont la solution peut servir la Communauté tout entière (fours à basse cuve, procédé Krupp-Renn).

31. Tous ces développements, toutes ces réalisations, tout cet effort de recherche exigent cependant des investissements onéreux. La Haute Autorité a les moyens de les soutenir par ses prêts et éventuellement par ses subventions pour les recherches techniques. Plusieurs des entreprises visitées ont

déjà bénéficié de prêts non négligeables (1). Nous souhaitons que les demandes qui pourront être présentées par les entreprises en cause pour de nouveaux projets fassent l'objet d'un examen rapide et bienveillant. Ce serait là un valable précédent.

Il nous paraît utile aussi que le Haute Autorité fasse preuve de plus d'audace dans ses subventions au titre de la recherche technique. Sur ce plan la Commission des Investissements attachera du prix à être prochainement informée des suites que la Haute Autorité pourra donner à la demande formulée par le Luitpoldhütte pour ses essais de cokéfaction de combustibles locaux et l'expérimentation de son bas-fourneau.

Bien entendu, la Haute Autorité ne saurait dans ce domaine réserver son attention et son aide aux seules entreprises que nous avons visitées. Il lui appartiendra d'encourager les initiatives utiles de tous ceux dont les techniques servent leur entreprise, leur région, leur pays, mais à travers eux la Communauté tout entière.

Ceci dit et avant de terminer, notons enfin le cas particulier des Braunschweigische Kohlenbergwerke dont le programme de construction de maisons ouvrières se justifie par des raisons sociales, paraît se heurter à des difficultés de financement, malgré des résultats financiers satisfaisants.

(1) - A.G.B.H.: 2 prêts sur le premier emprunt américain pour la modernisation des mines de fer.

- Ilsede-Peine: 1 prêt sur l'emprunt suisse pour la préparation des charges et les hauts fourneaux.

- Maximilianhütte: 1 prêt sur le premier emprunt américain pour la modernisation des mines de fer.